



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL **EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1006**

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors d'une séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra à l'édifice Louis-Lepage, au 754, rue Saint-Pierre, Ville de Terrebonne, le **lundi 25 février 2019 à 19h30**, statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante, dans le but de permettre:

505, rue Fernand-Poitras Lots 3 316 296, 3 440 330 et 3 440 334	L'usage commercial « gymnase et club athlétique (code 7425) » à titre d'usage conditionnel, tel que présenté au document de M. Yanick Campeau.
---	--

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande d'usage conditionnel lors de cette séance du conseil.

Fait à Terrebonne, ce 6^e jour du mois de février 2019.

Le greffier,

Denis Bouffard, avocat
